



2011 : année des droits des patients

L'information sur les droits des patients :
une même dynamique pour les établissements publics et privés

Lundi 14 mars, fidèle à ses objectifs : écouter, informer, accompagner et conseiller, tant les usagers que les professionnels de santé, l'association « Pour le renouveau de la relation soignant-soigné en Midi-Pyrénées », a organisé une conférence-débat sur les droits des patients.

Elle a fait appel aux dernières technologies d'information et de communication : la visio conférence.

Ont participé dans le seul département des Hautes-Pyrénées : la Clinique Ormeau-Pyrénées et les centres hospitaliers de Tarbes, Lourdes et Lannemezan

A partir de l'Institut Européen de Télémedecine de Purpan, 17 sites de santé de la Région, établissements publics et privés ont ainsi permis à des professionnels, des représentants d'associations de santé, des malades et des familles, de participer depuis leur salle de télémedecine mises gracieusement à disposition, de recevoir les informations sur les notions de « la personne de confiance » et « les directives anticipées ».

Les sujets ont été traités sous leurs aspects règlementaire, éthique, humain et sociologique par :

le professeur MAGNIN, doyen de l'Institut catholique de Toulouse, éthicien,
le docteur DELPLA, chargé des problèmes éthiques au CHU,
Mme DAYDE, infirmière des réseaux palliatifs
Melle BRUXELLES, juriste

Des réponses ont été apportées et ont permis de libérer l'angoisse que provoquent ces sujets pour chacun de nous et d'enclencher un débat sur leur opportunité. Les temps forts : le moment choisi pour les aborder qui n'est pas la seule fin de vie et les démarches pour les réaliser.

En fil rouge des interventions se posait la grande question de la différence entre autonomie et auto détermination.

Association « pour le renouveau de la relation soignant-soigné » délégation des Hautes-Pyrénées

B. FONTAINE	06 23 08 13 36
F. REY-CADEAC	05 62 93 30 64
F. LABAT	06 85 71 07 25